DOMBIGOR CENT

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT



N°2/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2022

Le 25 février deux mil vingt-deux à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 18 février 2022.

PRESENTS: M. Desmedt, Maire; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoin, Desmedt, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints; M. Rauzier, Mmes Dollez, Trézel, MM. Hamot, Moonen, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, MM. Rousseau, Mmes Barre et Vigne formant la majorité des membres en exercice.

<u>ABSENTS REPRÉSENTÉS</u>: Mme Delamarre par M. Rauzier, Mme Fernandes par Mme Brunet, M. Kwak par M. Aubry, M. Matron par M. Desmedt.

ABSENTY EXCUSÉ : M. Lenoble.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le conseil municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28 Nombre de membres présents : 23 Nombre de suffrages exprimés : 27

Votes Pour: 27 Votes Contre: 0 Abstentions: 0

OBJET: Désignation d'un représentant à CAP Oise.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de la Centrale d'achat public de l'Oise en date du 2 février 2022,

Considérant que la commune de St Just-en-Chaussée est adhérente à la Cap'Oise,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de désigner Madame Laurette BRUNET comme représentante de la commune auprès de la Cap'Oise.

Pour copie conforme.

Frans DESMEDT

Maire de St Just-en-Chaussée

Conseiller Départemental de l'Oise